

Rapport

d'activité

du Dispositif Intégré

ITEP MILLEFLEURS

TERRE NEUVAS

2019



INTRODUCTION AU RAPPORT D'ACTIVITE 2019

DU DITEP MILLEFLEURS-TERRE NEUVAS

« Nous ne vivons pas un épuisement démocratique, mais nous sommes à la croisée des chemins : soit une perte de confiance en la démocratie lourde de menaces, soit la revendication d'une forme de vie démocratique qui passe par la prise en compte de l'associationnisme. »¹

L'année 2019 aura été marquée par la réécriture du projet institutionnel de Millefleurs - Terre Neuvas. Parler de projet « institutionnel » nous oblige à définir à nouveau l'institution en tant que lieu porteur de sens qui ne se réduit donc pas à un établissement mais bien à l'ensemble des interactions entre les différents acteurs, que ce soit hors ou dans les murs. Ainsi, il est mentionné dans ce projet, citant V. Tournay, que *« cette étymologie renvoie en effet à une idée de mouvement [...] qui tend vers un équilibre plutôt qu'à la consolidation durablement acquise d'un ensemble d'activités »*. Mais à quel équilibre faisons-nous référence ? En son introduction, nous l'affirmons : *« si notre projet est résolument tourné vers la notion d'inclusion, il se veut tout autant le garant de l'institution [tel que définit précédemment] comme lieu d'apaisement de la souffrance psychique, un sas temporaire et modulable dans une notion de « prendre soin » qui dépasse le seul acte thérapeutique. [Car] Dénier les difficultés temporaires ou durables d'un individu au nom d'une vision utopiste du vivre ensemble, fût-elle à visée humaniste, est selon nous, paradoxalement, lui ôter sa reconnaissance de citoyen ayant des besoins spécifiques lui permettant de s'inscrire, à sa manière, dans la société civile »*.

Ainsi donc nous tentons de nous affranchir du sophisme dictant l'inclusion comme seule marche possible au mieux-être des publics accompagnés, même si, et les données qui vont suivre en attestent, Millefleurs-Terre Neuvas met concrètement en œuvre, autant que possible, cette notion d'inclusion. Dit autrement, bien qu'imbriqués, il s'agit de ne pas confondre « objectif » et « moyen » où le premier terme, à savoir l'inclusion pour objectif, reste soumis à fluctuations tant dans la temporalité psychique de la personne accueillie qu'en intensité.

Loin d'être un exercice convenu car obligatoire, la réécriture de notre projet fût l'occasion de revisiter nos modes d'accueils et d'accompagnements, de réaffirmer nos valeurs (elles-mêmes inscrites dans les valeurs associatives) et, au final, de prendre clairement position sur nos

¹ Jean-Louis Laville, 2019, *« Réinventer l'association. Contre la société du mépris »*, Desclée de Brouwer.

engagements. Nourri par les retours des membres du Bureau de l'ARI (via un comité de lecture), de son Directeur Général et Directrice Générale adjointe, cet écrit travaillé avec les équipes de terrain nous sert à la fois de guide et de garde-fou dans les nombreux projets initiés par l'ARI, par le DITEP lui-même, le tout dans un contexte sociétal et de politiques publiques sans cesse en mouvement. Sur ce dernier point et face à cette nouvelle donne (qui depuis le début des années 2000 constitue un phénomène exponentiel), nombre d'acteurs de terrain en travail social mentionnent des difficultés à exercer leurs missions en évoquant une perte de sens. Certains convoquent même la notion de souffrance éthique². Ce sentiment n'est pas d'aujourd'hui, mais en nier les nouveaux contours constituerait un point aveugle dangereux. La paupérisation de notre secteur cause et effet d'une forme de déclassification symbolique des travailleurs sociaux, mais aussi la réforme de la formation aux métiers du social, notamment des éducateurs spécialisés, inscrivant ces derniers, selon certains formateurs et professionnels, dans la logique du secteur privé marchand en privilégiant l'ingénierie au détriment de la relation éducative, etc... sont des avertisseurs à entendre.

Garde-fou disions-nous, ou bien boussole, car il n'est pas toujours aisé de maintenir le cap dans un contexte sans cesse mouvant où nous pouvons avoir parfois le sentiment d'être traversés par des injonctions paradoxales ; également des éléments soumis à tensions, notamment entre socialisation et autonomisation³. Au final, rien de bien nouveau tant l'histoire du travail social nous rappelle que ce dernier répond à deux fonctions contradictoires : prendre soin *versus* contrôle social. Mais, là encore, une intensification de la remise en cause de l'utilité et de la pertinence de nos actions, cette obligation à sans cesse faire la preuve de la rationalité et de l'efficacité comptable de nos accompagnements et accueils, prenant de multiples formes, pourraient participer à cette perte de sens.

Ainsi, sans prétendre que Millefleurs-Terre Neuvas échappe totalement à ces moments de doutes, nous affirmons que notre projet est de nature à garantir et soutenir la question du sens de nos accompagnements, certes n'abrasant pas l'âpreté de l'accueil des publics fragiles, mais permettant de poursuivre avec résolution nos actions. Nous en voulons pour preuve la capacité des collègues à pallier de leurs propres initiatives aux absences liés aux nombreuses formations, aux arrêts maladies, mais aussi et surtout aux multiples impondérables modifiant constamment les emplois du temps, constat à lier sur ce dernier point avec l'accompagnement du virage inclusif. L'institution constitue ainsi un lieu d'échanges vivants où l'intérêt collectif et l'entraide, au service des finalités de nos

² Parmi une littérature abondante :

- Melchior Jean-Philippe « *De l'éthique professionnelle des travailleurs sociaux* » Dans Informations sociales 2011/5 (n° 167), pages 123 à 130 (source : Cairn info).
- Revue Empan 2007/4 « *Travail social en quête de sens* » ERES.
- Marcel Jaeger « *Crise du travail social et territoire : quelques pistes de réflexion* » Dans informations sociales 2013/5 (n° 179), pages 58 à 68 (source : Cairn Info).
- Yves Clot, 2002, « *La fonction psychologique du travail* », Paris, PUF, coll. « Le travail humain ».

³ F. Dubet : "Le programme institutionnel repose sur la résolution d'un paradoxe fondamental. Dans le même mouvement il socialise l'individu et prétend le constituer en sujet." in « Le déclin de l'institution » 2002 éd. Le seuil (p.35).

missions, demeurent des valeurs cardinales. « Pour faire émerger cette entraide puissante et généralisée-« ce déclic »-, trois ingrédients se révèlent indispensables : le sentiment de sécurité éprouvé par tous les membres du groupe et qui dépend de la constitution d'une bonne « membrane » (les règles que se fixe le groupe, sa raison d'être, son identité) ; le sentiment d'égalité et d'équité, qui permet d'éviter les effets néfastes du sentiment d'injustice ; le sentiment de confiance, qui naît des deux précédents et qui permet à chaque individu de donner le meilleur de lui-même pour le bien du groupe. »⁴

Rappelons-le si nécessaire, il ne s'agit pas de devenir un village d'irréductibles Gaulois, pas plus qu'il ne serait question de se transformer en unique agent opérateur de la puissance publique. Forts de nos valeurs, de notre expérience de terrain, prenant appui sur une connaissance la plus fine possible du contexte socio-économique et politique, analysant les attentes sociétales, en lien avec l'avancée des connaissances, nous traçons notre sillon dans les pas de l'association ARI se revendiquant à juste titre de l'économie sociale et solidaire où ces notions d'intérêt collectif, de solidarité entre acteurs (professionnels, usagers, familles, bénévoles, militants...) sont premières.

Dans une période contrastée où émergent des colères, des attentes déçues, des déclarations d'intentions se voulant vertueuses, des raccourcis dangereux sur le vivre ensemble faisant le lit d'un populisme inquiétant, il nous semble que l'écueil à éviter serait de nier l'aspect économique de notre secteur tout en n'accordant à la définition «économie» que son unique acception marchande productrice de biens matériels générateurs de profits monétaires. Nombreux sont les exemples (trop peu mis en lumière) qui replacent l'association au cœur du débat démocratique s'affranchissant des simples notions de rationalité et de rentabilité. Car au final, ce que nous évoquions plus haut en termes de possible remise en question de l'efficacité de l'institution, dépasse largement ce prisme réduit et touche l'essence même et la pertinence du secteur associatif.

Jean-Louis Laville nous indique à propos des associations : « Encore aujourd'hui elles tendent à être placées sous tutelles comme si elles étaient des interlocutrices mineures. Or, leurs membres n'ont pas besoin de chercheurs surplombants pour leur indiquer dans quels carcans ils sont pris, pas plus que de consultants attentionnés pour leur inculquer les techniques de l'entreprise. Leur première tâche est de s'accorder en toute indépendance des espaces de réflexivité, basés sur la confiance et susceptibles de favoriser leur autodéfinition, pour que les traumatismes individuels se muent en des prises de conscience collectives par l'entremise des groupes de pairs »⁵.

Jean-Luc GATEAU, directeur.

⁴ P. SERVIGNE et G. CHAPPELLE, 2018 « L'entraide : l'autre loi de la jungle », Les liens qui libèrent (p.281 & 282).

⁵ Laville, Op. cité, p. 185, 186.

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

DU DITEP MILLEFLEURS-TERRE NEUVAS

Le DITEP Millefleurs-Terre Neuvas a accueilli, en 2019, **143 enfants et adolescent.e.s** (file active), leur proposant des réponses institutionnelles variées, modulables, adaptées à leurs besoins, et ce de manière personnalisée.

Au **31 décembre 2019**, **117 enfants** et adolescent.e.s sont accompagnés par le DITEP Millefleurs-Terre Neuvas, dont 24 nouvelles admissions : 13 nouvelles situations sur Cadaujac, 11 sur Bègles.

- 60 enfants et adolescent.e.s sont accueillis sur le site de Cadaujac,
- 57 enfants et adolescent.e.s sont accueillis sur le site de Bègles.

A/ PROFIL DES ENFANTS ET ADOLESCENT.E.S ACCUEILLIS SUR LE DITEP MILLEFLEURS-TERRE NEUVAS

1- Problématiques selon les chiffres de l'ANAP

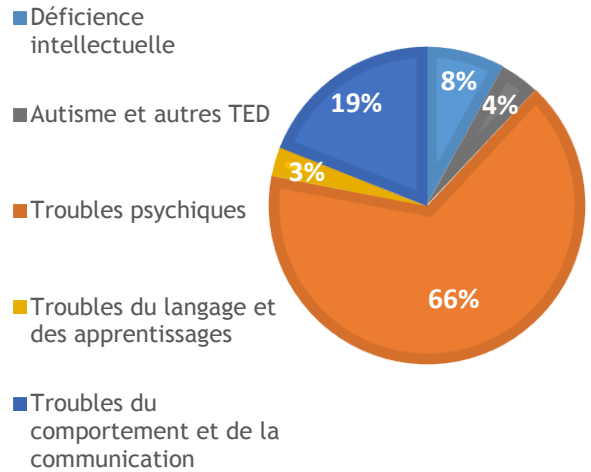
Le public accueilli au sein du DITEP Millefleurs-Terre Neuvas semble avoir peu évolué.

Nous accueillons des *jeunes qui présentent des difficultés psychologiques, dont l'expression et notamment l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages*, conformément à notre agrément (décret 2005-11 du 06/01/05).

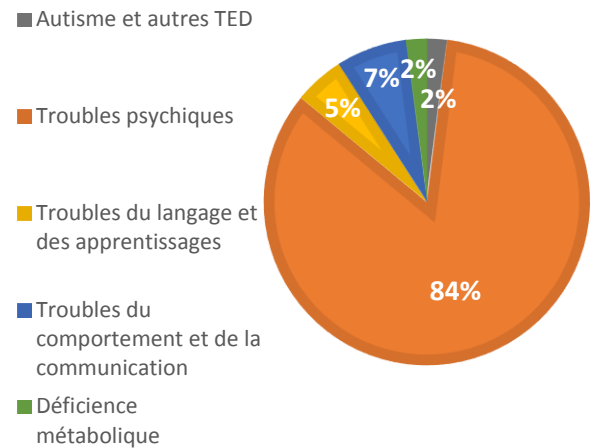
Cependant l'évolution des classifications diagnostiques des maladies psychiatriques (CIM 10, DSM V) ainsi que les politiques de santé publique actuelles nous amènent à reconsidérer, à affiner certains diagnostics posés antérieurement. Ex : TSA, TDAH, troubles dys, TOP⁶...). Nous accompagnons un public plus hétérogène en Ambulatoire que sur l'Accueil Renforcé.

⁶ Troubles du Spectre de l'Autisme, Trouble avec Déficit Attentionnel et/ou Hyperactivité, Trouble Oppositionnel avec Provocation

- Profil du public accompagné sur l'Accueil Institutionnel Renforcé⁷ du DITEP Millefleurs-Terre Neuvas (en %) :



- Profil du public accompagné sur l'Accueil Institutionnel Ambulatoire⁸ du DITEP Millefleurs-Terre Neuvas (en %) :



A noter :

- A Terre Neuvas,
 - 5 enfants de l'Ambulatoire ont un traitement (anti épileptique/psychostimulant/anxiolytique),
 - 13 adolescent.e.s de l'Accueil Renforcé ont eu un traitement (antidépresseur, traitement pour troubles du sommeil/ neuroleptique/ anxiolytique/psychostimulant),
 - Sur l'Accueil Renforcé, 5 adolescent.e.s ont été hospitalisés dans l'année, et 4 sont en attente d'une prise en charge sanitaire.
- A Millefleurs, sur l'Accueil Institutionnel Renforcé,
 - 4 enfants bénéficient d'un PAI,
 - 3 enfants ont un traitement neuroleptique,
 - 3 enfants sont sous psychostimulants,
 - 4 ont des anti épileptiques,
 - 4 ont une autre forme de traitement.

⁷ D'après les résultats de l'enquête ANAP 2018.

⁸ D'après les résultats de l'enquête ANAP 2018.

2- Nos effectifs, les mouvements en 2019

En 2019 nous avons accueilli majoritairement des garçons sur le dispositif Millefleurs-Terre Neuvás (70%).

Les effectifs se répartissent de manière similaire sur Terre Neuvás et sur Millefleurs, avec une part plus importante des prises en charge de garçons sur les modalités ambulatoires.

DITEP MILLEFLEURS ✿	Accueil institutionnel renforcé	Accueil ambulatoire
Filles	35%	20%
Garçons	65%	80%

DITEP TERRE NEUVAS ⚓	Accueil institutionnel renforcé	Accueil ambulatoire
Filles	36%	25%
Garçons	64%	75%

2.1. Le DITEP MILLEFLEURS ✿ - Cadaujac

2.1.1. Effectifs :

- **File active** : 71 enfants et adolescent.e.s en 2019
 - 51 sur l'Accueil Institutionnel Renforcé
 - 20 sur l'Accueil Institutionnel Ambulatoire

- **Effectif au 31.12.2019** : 60 garçons et filles de 6 à 18 ans :
 - 42 sur l'Accueil Institutionnel Renforcé
 - 18 sur l'Accueil Institutionnel Ambulatoire

2.1.2. Mouvements :

Les admissions : nous avons réalisé cette année 13 admissions :

- 11 sur l'Accueil Institutionnel Renforcé
- 2 sur l'Accueil Institutionnel Ambulatoire

Origine des jeunes admis	Jardin d'enfants spécialisé	Autre SESSAD	Milieu Ordinaire avec CMP	Milieu ordinaire	Hôpital de jour	ITEP
Nombre de jeunes	6	1	3	1	1	1

Les sorties : 9 enfants/adolescent.e.s ont quitté le DITEP Millefleurs cette année :

Motif de sortie	Evolution positive Retour milieu ordinaire	Réorientation IME	Réorientation ITEP
Nombre de jeunes	5	1	3

- 7 enfants ont quitté Millefleurs pour être accueillis à Terre Neuvas, ils ne sont pas comptabilisés dans les sorties.
- 3 enfants ont quitté Millefleurs pour un autre ITEP, un au regard de son âge et de sa domiciliation, deux parce que leurs parents ont déménagé.
- 1 adolescent en attente de place en IME a enfin pu être accueilli.
- 6 n'ont plus besoin d'un accompagnement par un DITEP, au regard de l'évolution favorable de leurs difficultés et en accord avec leurs familles.



A noter : en décembre 2019 :

- 3 enfants sont en attente d'une place en IME,
- 2 d'une place en Hôpital de Jour.

2.2. DITEP TERRE NEUVAS - Bègles

2.2.1. Effectifs :

- **File active** : 72 enfants et adolescent.e.s en 2019:
 - 40 jeunes sur l'Accueil Institutionnel Renforcé
 - 32 sur l'Accueil Institutionnel Ambulatoire
- **Effectif** au 31.12.2019 : 57 garçons et filles de 7 à 19 ans :
 - 29 sur l'Accueil Institutionnel Renforcé
 - 28 sur l'Accueil Institutionnel Ambulatoire

2.2.2. Mouvements :

➤ Les admissions :

Nous avons réalisé cette année **18 admissions** au total :

11 admissions externes et 7 admissions internes (7 jeunes venant du DITEP de Cadaujac) :

- 10 sur l'Accueil Institutionnel Renforcé
- 8 sur l'Accueil Institutionnel Ambulatoire



Origine des 18 jeunes accueillis : un équilibre entre des jeunes arrivant du milieu ordinaire (avec ou sans déscolarisation) et des jeunes arrivant d'ESMS.

Origine des jeunes admis	DITEP Millefleurs	Autre DITEP	Rupture, jeunes déscolarisés	Milieu ordinaire Pas de suivi anté admission
Nombre de jeunes	7	2	3	6

➤ Les sorties :

16 adolescent.e.s ont quitté le DITEP Terre Neuvras cette année :

- 13 sur l'Accueil Institutionnel Renforcé
- 3 sur l'Accueil Institutionnel Ambulatoire



Les motifs de sorties : une majorité de jeunes en situation favorable, mais toujours une proportion de situations à risques, refus de l'accompagnement malgré un besoin objectif.

Motif de sortie	Evolution positive Retour milieu ordinaire	Rejet d'orientation MDPH Retour milieu ordinaire	Majorité et relais non souhaité	Réorientation en IMPRO * Orientation en ESAT	Refus de poursuite par la famille et le jeune	Refus de prise en charge- situation de rupture
Nombre de jeunes	6	1	5	1 * 1	1	1



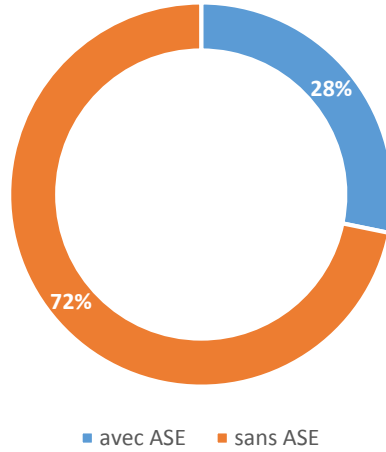
A noter : en décembre 2019 :

- 3 adolescent.e.s sont en attente d'une place en IME,
- 4 d'une prise en charge sanitaire.

3- Les jeunes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance au sein du DITEP



Les enfants et adolescents accompagnés par l'ASE
DITEP Millefleurs-Terre Neuvas 2019



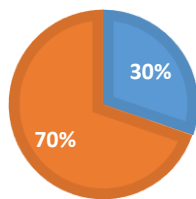
Répartition des enfants et adolescent.e.s relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance et co-accompagnés par le DITEP Millefleurs-Terre Neuvas :



Sur le DITEP Millefleurs (Cadaujac) :

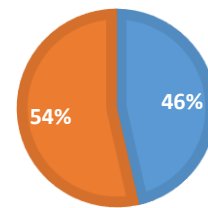
Sur le DITEP Terre Neuvas (Bègles) :

Ditep Millefleurs
Accueil de jour et internat



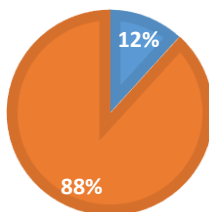
■ avec ASE ■ sans ASE

DITEP Terre Neuvas
Accueil de jour et internat



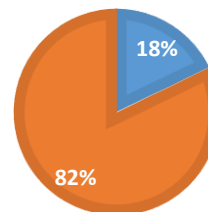
■ Avec ASE ■ sans ASE

Ditep Millefleurs
Ambulatoire



■ avec ASE ■ sans ASE

DITEP Terre Neuvas
Ambulatoire



■ avec ASE ■ sans ASE

Cette année encore la part de jeunes accompagnés par l'ASE dans le DITEP est importante et justifie l'indispensable resserrement des partenariats avec les services de la protection de l'enfance : accompagnements de visites médiatisées, contacts permanents avec les référents placements et services d'AEMO, travail avec les familles dans le respect des conditions posées par le Magistrat tout en soutenant la parentalité et l'accès aux informations concernant leur enfant.

Les données affinées confirment que les modalités d'accompagnement renforcées concernent de manière plus dense les enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance. En effet si moins d'1 sur 5 enfants relève de l'ASE sur la modalité ambulatoire, on passe à 1 sur 3, voire presque 1 sur 2 pour les adolescents, sur la modalité accueil de jour et internat. Ces jeunes cumulent des problématiques éducatives, sociales, médico-sociales voire sanitaires qui rendent leur prise en charge complexe et souvent éprouvante.

Les enfants au parcours ASE depuis la prime enfance, et qui ont subi divers traumatismes présentent majoritairement des troubles du comportement liés à des angoisses existentielles invalidantes :

- Enfant, adolescent.e.s dans la destructivité du matériel : augmentation cette année des déclarations de sinistres à notre assureur, dégradations de véhicules, de portes, de fenêtres, murs et mobiliers...
- Passages à l'acte violents sur les adultes et autres jeunes de l'institution : coups portés, jets d'objets, crachats, menaces et insultes.
- Auto agressivité et mises en danger diverses : scarifications, coups dans les vitres, dans les murs avec blessures, fugues, prises de stupéfiants, sexualités non protégées et à risque, errances, bagarres...



A Noter : de nombreux partenariats sont mis en place avec l'ASE, pour des hébergements partagés avec les MECS et Familles d'Accueil.

8 adolescent.e.s et 8 enfants placés par le Juge des Enfants en Famille d'Accueil, en MECS, ou placement à domicile ont bénéficié de l'internat du DITEP Terre Neuvias (La Villa Ados) ou de l'internat du DITEP Millefleurs à Cadaujac.

4- Fluidité des parcours : Les modifications de modalités en 2019

En 2019, 26 enfants/adolescent.e.s ont fait l'objet d'un changement significatif de modalité dans leur prise en charge amenant à la rédaction d'une fiche de liaison MDPH.

A Millefleurs, 19 fiches de liaison ont été rédigées, pour 10 enfants :

- 2 passages de l'accueil de jour vers l'accompagnement ambulatoire,
- 2 passages de l'accueil ambulatoire vers l'accueil de jour,

- 7 mises en place de la modalité d'internat,
- 1 fin de modalité internat,
- 5 évolutions significatives du projet scolaire (première inclusion, SEGPA),
- 2 fins d'accompagnement avant l'échéance de la notification.

Au moment de l'admission, un enfant, en concertation avec sa famille a bénéficié d'un changement de notification (SESSAD vers DITEP avec accueil de jour).

Notons que pour deux enfants et un adolescent, l'équipe ambulatoire s'appuie largement sur les ressources institutionnelles (ces usagers bénéficient de prises en charge à modalités multiples).

A Terre Neuvas nous avons fait évoluer le projet de 16 enfants et adolescent.e.s :

- 2 passages sur l'Accueil Institutionnel Renforcé de Cadaujac pour des enfants de l'Ambulatoire qui se déscolarisait,
- 2 adolescents de l'Ambulatoire sont passés sur l'Accueil Institutionnel Renforcé,
- 2 adolescents de l'Accueil Institutionnel Renforcé ont été accompagnés par l'équipe Ambulatoire en lien avec une évolution très positive de leur parcours,
- 6 nouveaux accueils sur l'internat,
- 3 fins d'accueil sur l'internat.

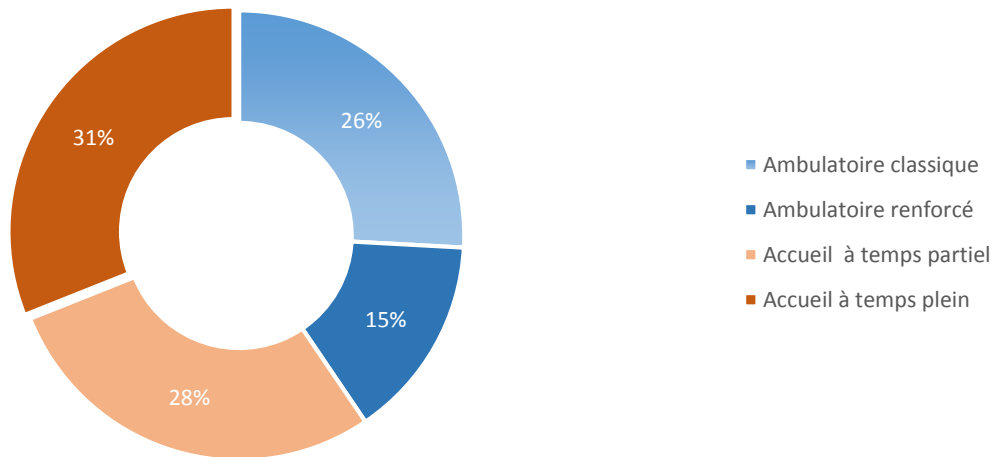
B / DES TYPES DE PARCOURS CORRESPONDANT AUX BESOINS DES JEUNES ACCOMPAGNES

Les réponses institutionnelles d'un Dispositif aux besoins singuliers des jeunes accueillis

LE DITEP Millefleurs-Terre Neuvas a une capacité d'accueil de 60% d'enfants en Accueil Institutionnel Renforcé, et de 40 % en Accueil Institutionnel Ambulatoire.

Le graphique qui suit correspond aux types de modalités d'accueil dont bénéficient les 117 enfants et adolescent.e.s du DITEP au 31.12.2019.

Modalités d'accompagnement en 2019 DITEP Millefleurs-Terre Neuvas

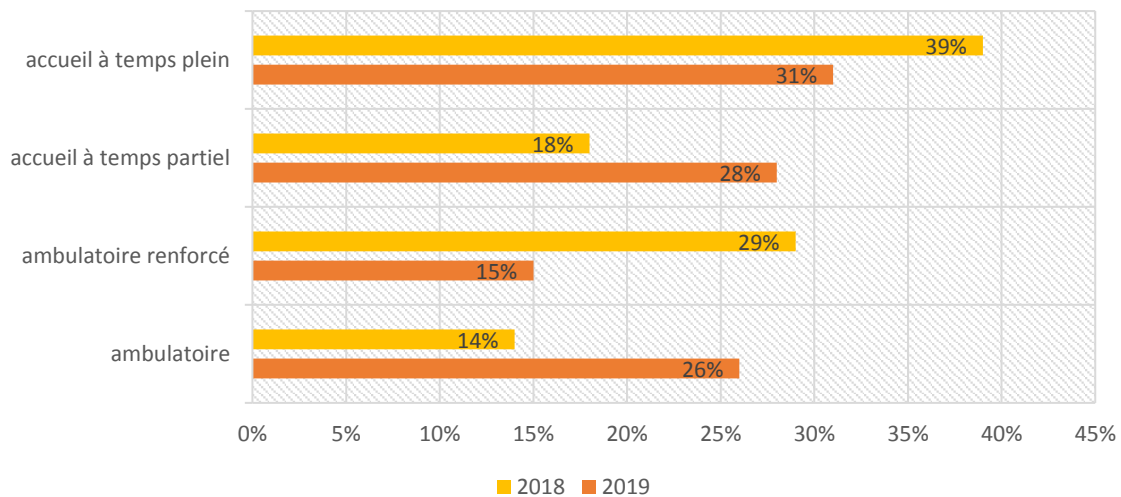


Une nette évolution des inclusions :

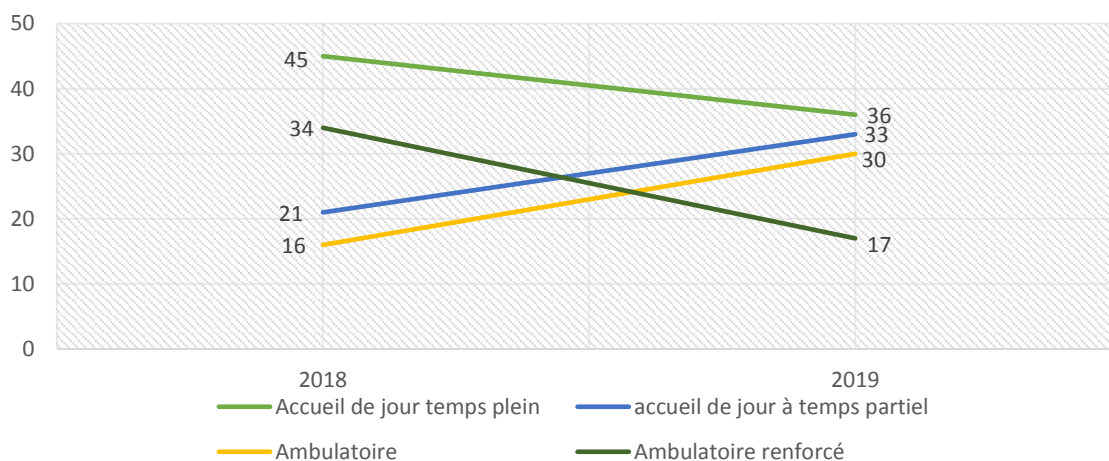
- Augmentation de 10% des accueils de jour à temps partiel, et baisse de 8% des accueils à temps plein,
- Augmentation de 12 % l'ambulatoire classique, et baisse de 14 % de l'ambulatoire renforcé.

➤ Dans le détail :

Evolution des effectifs par modalité d'accompagnement DITEP Millefleurs-Terre neuvas



Evolution des effectifs par modalité d'accompagnement DITEP Millefleurs-Terre Neuvas



En 2019 nous constatons une baisse importante des accueils renforcés au profit des accueils ambulatoires et accueils à temps partiel (ou partagés).

Plusieurs hypothèses sont possibles :

- A l'accueil, pour les jeunes enfants, la demande des familles d'un maintien en scolarité est plus importante que par le passé,
- La dynamique inclusive porte ses fruits et une acculturation des équipes est à l'œuvre,
- Les effets des inclusions sont bénéfiques et elles parviennent à se maintenir dans la durée.



1- L'accompagnement qui consolide un parcours à besoins spécifiques :
aménager, soutenir pour consolider un parcours en milieu ordinaire :

L'Accueil Institutionnel Ambulatoire « classique »

Ce type d'accompagnement relativement « léger » concerne **26 %** des jeunes du DITEP Millefleurs-Terre Neuvas. En moyenne cela représente trois heures d'accompagnement par semaine.

Les enfants et adolescent.e.s qui en bénéficient majoritairement sont des jeunes scolarisés à temps plein ou presque et qui ne nécessitent pas d'être accompagnés par le DITEP sur des temps scolaires.

La proposition qui est alors faite à l'enfant et sa famille est un accompagnement très ambulatoire, avec des temps de prise en charge entre midi et deux, en soirée, et le mercredi après-midi (cela concerne souvent des collégiens et lycéens, voire plus rarement des apprentis).

Nous notons que pour ces jeunes, la scolarité est porteuse et valorisante. Elle nécessite un accompagnement et requiert tout de même une vigilance notamment dans le lien avec les enseignants.

Dans ces situations, les familles sont souvent présentes, parties prenantes, et plutôt en demande « rééducative ». Ce sont des enfants qui généralement ont été adressés par le milieu libéral, les CMPP, ou pour lesquels la modalité évolue dans le parcours DITEP ; l'étayage institutionnel est nécessaire pour éviter aux parents d'être en place de coordonnateurs de soins, pour leur permettre de garder leur emploi, pour éviter les déscolarizations, l'isolement, l'usure familiale.

Il s'agit alors pour les référents parcours et l'équipe interdisciplinaire de coordonner les soins (dedans ou dehors), proposer des espaces de soutien (éducatif, thérapeutique, familial), accompagner la scolarité (vérifier les aménagements, soutenir les enseignants, médiatiser les relations parents-enseignants, soutenir et accompagner les orientations...).



2- L'accompagnement d'un parcours sensible d'enfants aux difficultés multiples : soulager l'inscription sociale par des temps de répit, de soins, des aménagements pour permettre le maintien et le parcours en milieu ordinaire : L'Accueil Institutionnel Ambulatoire Renforcé

Cet accompagnement de soutien de type ambulatoire renforcé avec appui sur le DITEP concerne **15 %** des jeunes du DITEP Millefleurs-Terre Neuvas. En moyenne cela représente six à huit heures de prise en charge par semaine réparties sur deux ou trois jours dans la semaine. Ces jeunes bénéficient généralement d'un ou deux repas le midi.

Nous observons que cette forme d'accompagnement concerne une majorité d'enfants et adolescent.e.s ayant des troubles importants, et des besoins d'accompagnements thérapeutiques institutionnels en journée ou en internat. Ce sont des enfants souvent scolarisés avec des dispositifs spécifiques : SEGPA, ULIS, AVS... qui viennent parfois deux demi-journées par semaine et bénéficient de temps de repas éducatifs, de médiations éducatives, suivi pédopsychiatrique mensuel, entretiens psychologiques hebdomadaires, espace famille très actif, petits séjours ou sorties pendant les vacances, ateliers thérapeutiques hebdomadaires.

Ces enfants et adolescent.e.s arrivent souvent sur notre dispositif après un parcours d'ITEP, ou un suivi en CMPP qui n'a pas été efficace car les soins n'étaient pas suffisamment portés par la famille. Certains de ces jeunes présentent des déficits cognitifs et peuvent être concernés par ce type de suivi en complément de l'ULIS. La question se pose de manière préoccupante quant à l'accompagnement à l'orientation, à la dimension préprofessionnelle. Aussi des stages en interne peuvent être proposés, des ateliers de préprofessionnalisation (l'atelier préprofessionnel sur la Villa s'adresse à l'ensemble

du dispositif), médiation découverte des métiers, accès aux dispositifs de droit commun, accompagnement à l'autonomie (transports etc..).

Des aménagements scolaires sont souvent nécessaires et s'organisent à partir de temps passés sur le DITEP, par la mise en stages pour construire le projet professionnel, par un accueil autour des rendez-vous thérapeutiques. Un soutien à la scolarisation par l'appui sur l'Unité d'Enseignement peut être proposé, mais aussi la recherche de patrons pour un apprentissage, l'accompagnement aux questions d'orientation (Missions Locale, C.I.O, BT emploi.).

Ces jeunes peuvent parfois être dans le déni de leurs difficultés, et l'acceptation des besoins de temps de soins institutionnels peut être douloureuse.

Le soutien familial au sein de l'Espace Famille s'avère très important pour permettre une alliance et une co-éducation. Souvent des mesures de prévention ou de protection sont en place et permettent que les deux dimensions soins-protection assument leurs missions respectives.



Au regard de l'accueil proposé en individuel et/ou en petits collectifs choisis, de la capacité des professionnels à être au plus près des familles et des établissements scolaires, ce mode d'accompagnement convient bien aux jeunes porteurs de TSA et/ou autres TND.



3- L'accueil institutionnel à temps partiel avec inclusion : soin et autonomisation :

L'Accueil Institutionnel Renforcé à temps partagé

Ce type d'accompagnement en DITEP à temps partiel, avec scolarité partagée Unité d'Enseignement du DITEP/scolarité en milieu ordinaire, concerne **28 %** des jeunes du DITEP Millefleurs-Terre Neuvas. En moyenne cela représente un mi-temps d'accueil renforcé dans les murs, et de nombreux accompagnements en milieu ordinaire pour soutenir l'inclusion sur l'autre mi-temps.

Ces Accueils Institutionnels Renforcés mais modulés s'appuient fortement sur le dispositif d'accueil institutionnel, de jour comme de nuit, et en accompagnant de manière très individualisée les inclusions scolaires.

Il est indispensable de proposer pour ces enfants et adolescent.e.s aux besoins multiples, un accueil souple, modulé et réactif, qui s'adapte aux aléas de leur état psychique, et de fait qui impacte l'inclusion (exclusion possible et à éviter sans cesse en adaptant, prévenant les éventuelles ruptures). Le travail de partenariat est alors quotidien avec les écoles, collèges, lycées, CFA et patrons, car les fragilités des jeunes accompagnés s'expriment par des troubles du comportement qui impactent leur inclusion (relation à l'autre impossible, agitation, agressivité, blocage et repli, intolérance au cadre et contraintes, à la frustration...).

Nous faisons le constat que la coordination en jeu autour du projet d'accueil modulé est chronophage, et les accompagnements des familles, soutenus en lien avec le réaménagement permanent du projet. Ce type d'accompagnement est coûteux, il désarticule l'organisation perpétuellement, mais il s'avère être porteur par sa modularité, sa possibilité d'accueil à temps plein en cas de rupture.

Le travail de partenariat est fondamental : ESS, stages accompagnés, réajustements bimensuels avec les équipes pédagogiques, accompagnements dans la mise en place d'accueil sur des centres d'animation et de loisirs les mercredis après-midi et vacances... On peut parler alors de négociations inclusives permanentes !

Les enfants et adolescent.e.s de Millefleurs-Terre Neuvas qui bénéficient de ce type d'accompagnement ont eu, pour la majorité, un parcours institutionnel en amont.

Les deux Unités d'Enseignement Externalisées peuvent être une bonne indication pour ces jeunes et favorisent un retour vers la scolarité ordinaire.



4- Réassurance et contenance psychique au quotidien :

L'Accueil Institutionnel Renforcé à temps plein

Ce type d'accueil à temps plein avec scolarité interne sur l'Unité d'Enseignement et/ou sur l'Unité d'Enseignement Externalisée du DITEP, ou en recherche de projet professionnel concerne **31%** des enfants et adolescent.e.s du DITEP Millefleurs-Terre Neuvas.

ATTENTION : ce chiffre est pondéré par le nombre d'enfants accueillis sur la modalité ambulatoire. Ramenés au nombre de places, les chiffres sont tout à fait différents et éloquents au regard des besoins nécessaires.

Les jeunes accueillis à temps plein en 2019 sont des enfants et des adolescent.e.s qui présentent de lourdes difficultés. En majorité issus du secteur sanitaire, d'ESMS, en rupture dans le milieu ordinaire après plusieurs tentatives de scolarisation, et/ou en repli au domicile parfois depuis plusieurs années pour les adolescent.e.s. C'est un public qui présente des troubles psychiques graves avec des besoins de réassurance et de contenance massifs par le biais du quotidien institutionnel et par le portage interdisciplinaire renforcé.

Une prise en charge sanitaire complémentaire est nécessaire dans certains cas. Quand cela est possible (malheureusement trop rarement au regard des listes d'attentes saturées) ce type de partenariat est porteur car les soins sont sensiblement plus conséquents en Hôpital de Jour.



- Sur 42 places en Accueil Institutionnel Renforcé sur Millefleurs, 42 sont accueillis dont 22 le sont à temps plein (5 tous les matins dans l'UEE), soit 51% de la capacité d'accueil ; chiffre en baisse par rapport à 2018, 54%.

L'accueil à temps plein peut être très bénéfique pour les enfants les plus empêchés psychologiquement et rejetés par leur environnement (école, domicile, lieux de sport et loisirs). Petit à petit, l'enfant s'apaise et peut commencer à s'appuyer sur l'autre, faire confiance, sortir de son sentiment de persécution, ses peurs, sa violence dans l'expression de ses affects.

Pour les enfants déscolarisés ou exclus par l'Education Nationale, les parents se retrouvent sans solution, perdus, dans l'incompréhension des troubles de leur enfant, et de la situation de crise qu'ils traversent. Soulagés de trouver un établissement en capacité d'accueillir leur enfant à temps plein et sans condition, ces parents témoignent de leur contentement à sortir enfin d'une longue période d'incertitude et de crise familiale. L'inclusion pourra alors être envisagée une fois l'enfant et sa famille rassurés, accompagnés, avec progressivité.



- Sur 25 places d'Accueil Institutionnel Renforcé à Terre Neuvas, 29 adolescents.e.s sont accueilli.e.s, et 12 adolescent.e.s sont à temps plein, soit 43 % de la capacité d'accueil (20% de moins qu'en 2018).

Ces enfants et adolescent.e.s ont des difficultés de comportement invalidantes empêchant d'emblée l'inscription dans l'environnement. Une prise en charge à temps plein s'avère donc indispensable au regard des troubles, de l'errance pour certain.e.s adolescent.e.s, de la situation d'exclusion. Leurs parents présentent également majoritairement de grandes difficultés psychosociales. Des mesures de protections accompagnent souvent ces parcours : pathologies de l'agir, destructivité, problématiques aux multiples facettes, aux croisements du sanitaire, protection, médicosocial...

Plusieurs adolescent.e.s en rupture cumulent aussi des problématiques judiciaires. Ils s'inscrivent dans la délinquance et les passages à l'acte graves, présentent une pulsionnalité envahissante et invalidante, souvent tout puissants au domicile, déscolarisés, ils refusent tout cadre et contrainte des adultes.

Plusieurs enfants présentent également un déficit intellectuel important et invalidant. En attente de place en IME ou en IMPro, ils présentent des difficultés dans le collectif du DITEP pouvant être malmenés par les autres, et ayant besoin d'être protégés de l'environnement (mises en danger très importantes sur l'extérieur, ce qui amène à protéger les transports par exemple). Plusieurs d'entre eux sont en attente d'orientation (manque de place sur nos territoires) (cf. effectifs)

Malgré tout nous restons dans une dynamique inclusive. Même avec les enfants les plus en difficulté, nous tentons dès que possible de leur faire vivre des expériences hors les murs. Que ce soit au niveau de la scolarité avec l'U.E.E, ou en scolarité interne, pour des médiations éducatives ou des ateliers thérapeutiques, nous proposons des supports hors les murs de l'institution.



LES REPONSES INSTITUTIONNELLES EN 2019 :

Au cours de cette année, confrontés à de nombreux préadolescent.e.s et adolescent.e.s très agités et agissants, ayant des manifestations symptomatologiques violentes, l'équipe a dû proposer beaucoup plus d'interventions dans les murs. Certaines situations ont nécessité du un pour un ; les éducateurs ont dû proposer des médiations individuelles sur une grande partie du temps en interne ou hors les murs, des repas sur l'extérieur, ou dans différents espaces de l'institution pour éviter les situations de grand groupe, souvent délétères.

Cette année sur l'Accueil Institutionnel Renforcé, avec les enfants comme avec les adolescent.e.s, nous avons rencontré de nombreuses limites, aussi il a fallu adapter, modifier les pratiques professionnelles.

Les constats sont sensiblement communs sur les deux sites :

- L'intolérance aux changements, le besoin d'immuabilité, de permanence des lieux et d'adultes référents : la nécessité d'emplois du temps très structurés,
- L'insupportable du collectif : l'obligation d'individualiser toujours, la scolarité, les médiations éducatives, mais aussi sur le quotidien (repas séparés par exemple),
- L'intolérance à l'inactivité même de très courte durée génère de l'excitation puis des affrontements entre les enfants et/ou les adolescent.e.s,
- L'auto agressivité et l'hétéro agressivité quotidiennes ont nécessité des réponses de soins thérapeutiques et physiologiques importants : temps infirmier très sollicité pour la « bobologie », mais aussi les blessures liées à de l'auto agressivité, les différentes mises en danger (sexualité et addictions chez les adolescent.e.s, problématique de poids, soins dentaires, troubles alimentaires, suivi des traitements...),
- L'interrogation permanente de la fiabilité des liens avec leurs parents nous a confrontés aux difficultés de liens avec de nombreuses familles : évitement de certains parents à nos sollicitations, mesures de droits de visites médiatisées, absence de l'un des deux parents...
- Le manque d'autonomie de certains adolescent.e.s nous a obligés à rechercher des moyens de transports adaptés, taxis, parents, professionnels... Il nous a fallu aussi quasi quotidiennement aller chercher à leur domicile certains enfants et adolescent.e.s dans l'impossibilité de se lever pour venir,
- L'agitation massive a nécessité de repenser et réorganiser certains espaces : salles de répit, salles d'activités, lieux pour organiser des repas séparés, classe en individuel, mais aussi achat de matériel de sport car besoins moteurs importants.

D'une logique du collectif qui écrase l'individu, propre aux institutions d'une autre époque, nous sommes passés au sein de nos dispositifs, à une tentative de réponse permanente aux besoins individuels. Cela en lien avec les évolutions des politiques publiques, mais aussi car nous constatons que de plus en plus de jeunes ne supportent plus le collectif. Même si chacun d'entre nous a tout à apprendre de la vie en collectivité, en société, les individus qui la composent demandent une prise en charge majoritairement individuelle... à laquelle il nous faut répondre.



La dynamique inclusive porteuse pour une majorité, met à jour une nouvelle difficulté : celle de ceux qui ne peuvent se fondre dans ce mouvement normatif. Ceux qui se retrouvent alors dans les institutions à temps plein, car cumulant de très grandes difficultés sociales et psychiques ; Ils se retrouvent en face à face et se renvoient de l'insupportable, générant de la violence, de l'agressivité, des replis sur soi, des comportements à risques, des mises en danger. La fréquentation quotidienne de ces jeunes entre eux amplifie les symptômes et le lot de passages à l'acte qui les accompagnent.

L'organisation lourde et complexe générée par ces accueils, engendre une fatigabilité accrue des professionnels par la nécessité d'une attention de chaque instant et l'impression souvent de ne pas avoir le temps, ou la disponibilité nécessaire pour aller au bout d'un projet, d'une activité, d'avoir à se démultiplier pour répondre aux multiples sollicitations des jeunes accueillis mais aussi de leurs familles, des partenaires. Ces nouvelles formes de « charge mentale » liées aux démultiplications des modes de réponses, de partenariats, de réévaluations et réadaptation des projets, pourrait amener une désarticulation des équipes à laquelle nous devons être vigilants.



TOUTEFOIS CES CONSTATS ETAIENT DEJA POINTES L'AN DERNIER ET RESTENT IDENTIQUES en 2019...Ce qui nous amène à faire évoluer nos pratiques professionnelles et nos réponses institutionnelles :

Le collectif peut s'avérer parfois insupportable et amplifier l'expression de la souffrance des adolescent.e.s et des enfants, majorant les comportements explosifs et violents ; nous sommes en réflexion pour adapter toujours plus leur accompagnement à la faveur de prises en charge externalisées collectives (collectifs choisis) et individuelles (à partir du domicile ?). Des groupes de travail seront organisés en 2020 pour repenser nos modes de fonctionnement et lutter contre les effets néfastes des collectifs subis.

Nous sommes également au travail sur des thématiques et/ou problématiques complexes qui nous traversent :

- Question des réseaux sociaux,
- Problématiques d'addictions,
- Question de la vie affective et la sexualité,
- Maintenir les suivis psychiatriques en l'absence de médecin psychiatre,
- Réorganiser le Pôle thérapeutique en raison des besoins de soins croissants,
- Créer des partenariats avec le secteur sanitaire,
- Envisager de nouvelles réponses thérapeutiques en lien avec les évolutions des problématiques des jeunes accompagnés,
- Poser les bases du vivre ensemble, nécessaire à une inclusion positive dans la société.

C/ LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE AU SEIN DU DISPOSITIF INTEGRE ITEP

1- Une équipe engagée et très mobilisée

L'ensemble des professionnels, quelle que soit leur fonction, est mis à contribution pour, au travers de l'équipe institutionnelle, répondre aux besoins individualisés de l'enfant/adolescent.e et à la préservation de la dimension d'accueil à Millefleurs-Terre Neuvas :

- Fournir une présence en face à face quotidienne est devenu nécessaire et amène une organisation du travail complexe et un réaménagement des emplois du temps permanent afin de dégager de la disponibilité,
- Amener beaucoup de créativité et d'adaptabilité dans les réponses proposées pour aider l'enfants/adolescent.e.s à penser et pour éviter l'agir comme réponse systématique,
- Préserver la qualité de l'accueil des enfants, des adolescent.e.s, de leurs familles, des partenaires, des nouveaux collègues, des nombreux stagiaires,
- Promouvoir la dimension institutionnelle pour favoriser l'apaisement de nos publics,
- Maintenir l'attention portée aux familles. Le lien de confiance qui s'instaure s'appuie sur l'écoute que nous leur proposons, la communication permanente autour du quotidien de leurs enfants dans l'institution, la prise en compte de leurs demandes singulières. Tous les professionnels du DITEP sont engagés dans cette considération bienveillante des familles.

- Poursuivre l'effort fait dans la réhabilitation et l'embellissement des locaux contribue à améliorer le cadre de travail et l'accueil de tous. Après Origami en 2017, les lieux de vie Arc en Ciel et Mosaique à Millefleurs en 2018, ce sont les salles de classe, le pôle thérapeutique et la salle de réunion qui ont été rénovés. A nouveau les équipes ont fait preuve d'inventivité et de souplesse pour continuer à travailler en déménageant.

2- Projets collectifs, créations

- Réorganisation des espaces : salles de répit, séparation des temps et lieux de repas, achat de matériel de sport, activités physiques en réponse aux besoins moteurs (sorties sport, parcours moteur, utilisation du city stade, activités extérieures dans et hors les murs, projets de séjours, interculturalité, ouverture à la culture et aux autres).
- Approches thérapeutiques nouvelles : en interne avec la poursuite des formations aux approches sensorielles, techniques de communication, et en externe avec le recours à l'EMDR⁹, la médiation animale, la sophrologie, l'ergothérapie, recours à des bilans neuropsychologiques, travail en lien avec le CCS¹⁰, le CRA¹¹...
- Poursuite des rencontres du samedi matin à l'initiative de l'espace famille : un groupe de parents d'enfants porteurs de troubles neuro développementaux se réunissent pour échanger et trouver des solutions autour des problèmes du quotidien.
- Plus-value de la mise en œuvre d'outils spécifiques au public TSA (Cf rapport d'activité TND TSA).
- Vie des Unités d'Enseignement Externalisées
Les deux U.E.E ont fonctionné cette année : une U.E.E élémentaire à St Médard D'Eyrans, et une U.E.E secondaire au Collège Berthelot à Bègles. Ce projet répond aux besoins d'un espace intermédiaire entre « dans les murs » et « inclusion en milieu ordinaire » ; cette réponse correspond aussi à une évolution du partenariat avec l'Education Nationale qui au travers de ses inspecteurs soutient la démarche d'inclusion et les créations d'outils la facilitant.
- Fin de l'accueil spécifique des grands adolescents sur la Villa.

⁹ Les initiales **EMDR** signifient **E**ye **M**ovement **D**esensitization and **R**eprocessing c'est-à-dire désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires

¹⁰ Centre de Consultations Spécialisées,

¹¹ Centre Ressource Autisme.

Cette année, l'équipe dédiée à l'Accueil Institutionnel Renforcé de grands adolescent.e.s en rupture, ou en démarche de préprofessionnalisation, est revenue sur l'accueil de jour à Bègles. Ces adolescent.e.s bénéficient toujours d'un accompagnement spécifique et adapté à leurs besoins :

- Dispositifs de formation de droit commun avec adaptation,
- Stages en entreprise,
- Scolarité CFG et/ou préparation CAP en vue de s'engager dans un projet d'apprentissage,
- Stage de mobilité à l'étranger ERASMUS (15 jours de stage dans une structure de travail adapté près de Barcelone),
- Actions partagées avec la PSB Prévention Spécialisée de Bègles, le Centre Social de l'Estey,
- Participation au festival du RDV des Terre-Neuves,
- Stages de Cuisine au Bistrot Associatif de l'ESTEY et développement d'un Bistrot mobile co-géré avec des bénévoles du Centre de Quartier de l'Estey.

Et d'autres projets :

- Participation au RDV des Terre-Neuves 2020,
- Partenariat avec les étudiants CESF du Lycée Vaclav Havel : réfection du p'tit salon de la Villa, et décoration, réappropriation des chambres des adolescent.e.s par le biais de chantiers collectifs,
- Partenariat mobilités IRTS retours d'expériences ados/familles/ étudiants,
- Plateforme Santé Bagatelle-Projet alimentation,
- L'Estey, Bistrot Mobile, stages et projets de parcours de pré-professionnalisation,
- Travail avec le FRAC,
- Fête de la Morue,
- SILOE Stage pré professionnel dans un refuge pour animaux en juillet 2019,
- Rock School Barbey/Terre Nevas : Musique Assistée par Ordinateur,
- Sorties au TNBA, Rocher de Palmer, Grand Théâtre, Pin Galant, médiathèques...
- Multiples séjours malgré la complexité de leur organisation.

Et en 2020....

- Croix Rouge, Action pour la Santé, travail sur les réseaux sociaux,
- Travail avec le CACIS, sexualité et vie affective,
- Projet de maillage territorial : création d'un parcours de professionnalisation sur le territoire béglais ESTEY/APSB/TERRENEUVAS/Restaurateurs/Service Emploi MAIRIE DE BEGLES,
- Réflexions sur l'intérêt du travail avec les animaux auprès des enfants,
- ...

3- De nombreux mouvements de personnel

En 2019, nous avons reçu 20 stagiaires :

- 12 en formation d'éducateur spécialisé (dont 2 groupes de 3),
- 1 en formation de moniteur éducateur,
- 1 en formation de psychologue de l'Education Nationale,
- 1 en licence 3 de psychologie,
- 1 personne en formation CAFERUIS,
- 1 en master 2, Management des Organisations Médicales et Médico-Sociales,
- 2 stagiaires auprès des maitresses de maison,
- 1 étudiant ERASMUS.

Nous pouvons y ajouter 2 stagiaires en formation d'éducateur spécialisé (2018-2019) dont le stage s'est arrêté le 03 février 2019.

Les formations des professionnels :

Nos collègues ont participé à différentes formations pour un total de **2837 heures**

Formations intra-associatives	Nombre de professionnels concernés
Chauffeurs et accompagnateurs - Mieux communiquer avec les familles et leur enfant	4
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	3
Prévention et secours civiques niveau 1	5
Cycle autisme - l'approche sensorielle	5
Cycle autisme - 1ère approche	10
Le développement des habiletés sociales dans l'autisme et les TED	8
Mise en œuvre des approches recommandées (TEACCH-ABA)	2
Travail avec les familles	4
Méthode HACCP	9
Les médiations numériques	2
Les troubles DYS	4
Prévenir et repérer la maltraitance chez l'enfant	5
Recyclage habilitation électrique	2
Utilisation clinique de la WISC V dans le bilan psychologique de l'enfant et de l'adolescent	2

Autres formations	Nombre de professionnels concernés
Formation référent parcours	2 sur toute l'année (et une professionnelle a arrêté en cours d'année, suite à une démission)
Formation d'Educateur Technique Spécialisé	1
Formation Maitresse de Maison	1
Formation de Sauveteurs-Secouristes du Travail (recyclage)	2
Etre membre du CSE	1
Maitrise du risque lié aux légionnelles et de brûlure dans les réseaux d'eau sanitaire	1
Formation au CRA : « La communication des personnes avec TSA : quelle évaluation orthophonique ? »	1
Formation au CRA : « Tronc commun - actu autisme »	1
Formation MASTER 1 de Sciences Humaines et Sociales	1

Mouvements du personnel :

- Les départs :
 - 4 démissions,
 - 3 départs en retraite,
 - 1 licenciement pour inaptitude,
 - 2 ruptures de la période d'essai (une à l'initiative de l'employeur, une à l'initiative de la salariée).

- Embauches :
 - 6 embauches

Départs			Embauche	
Salarié	Date	Motif	Salarié	Date
DURAN Axelle	04/03/2019	Démission	RAHERIJAONA Volahanta	05/03/2019
RIBAS Blandine	10/03/2019	Démission	En attente recrutement	
VEBER Thibaut	22/03/2019	Démission	NAVARRO Miriam	28/03/2019
NAVARRO Miriam	19/04/2019	Fin période essai par salariée	VOYER Jonathan	03/06/2019
FERRER Mireille	01/05/2019	Retraite	RAHERIJAONA Volahanta avenant temps plein	02/05/2019
VOYER Jonathan	18/06/2019	Fin période essai par employeur	LECOT Emmanuel	29/08/2019
RODRIGUEZ Maïté	31/07/2019	Retraite	PUYAU BREAUX Christine	29/08/2019

Départs			Embauche	
Salarié	Date	Motif	Salarié	Date
DENOST Karine	02/08/2019	Licenciement inaptitude	SARRAMEGNA Margaux avenant temps plein	01/10/2019
DUCASSE Marjorie	04/08/2019	Démission	CANTELAUBE Lucie avenant tps plein	28/08/2019
CANTELAUBE Lucie	28/08/2019	Avenant temps plein	SARRAMEGNA Margaux	29/08/2019
PASQUIER CHAUBIT M P	01/09/2019	Retraite	En attente recrutement	
SARRAMEGNA Margaux	01/10/2019	Avenant tps plein	Sarah MENZER	07/01/2020

Quoi qu'il en soit de ces changements, de ces mouvements, naissent de nouvelles dynamiques, des équipes en création qui cherchent à se construire et parviennent avec le temps et les expériences de travail partagé, à se créer une histoire et une culture commune. La transmission est actuellement très à l'œuvre à Millefleurs-Terre Neuvas.

Nous nous attachons, en appui sur le projet institutionnel, à garantir et maintenir une enveloppe institutionnelle thérapeutique pour les enfants qui nous sont confiés.

- Au travers d'espaces d'expression, de réflexion, d'élaboration et de formation : analyse de la pratique pour tous les salariés, réunions d'équipe, de synthèse, institutionnelles, supervision des ateliers thérapeutiques, CVS, formations intra associatives, formation référent de parcours, participations aux différents COPIL (qualité, groupe transversal TSA) et instances de représentation du personnel,
- Par une communication et des temps de travail partagés entre les deux sites : ateliers thérapeutiques, échanges de moyens, participation des jeunes adolescent.e.s à des activités communes, travail de transition de Millefleurs vers Terre Neuvas pour ceux qui quittent Cadaujac ...,
- Grâce à des temps conviviaux avec les familles (fête de Millefleurs, fête de la morue), et entre professionnels (matches futsal, repas institutionnels).

4- Perspectives et projets

- Réorganisation du Pôle thérapeutique au regard de la carence de médecins psychiatres (difficulté de recrutement),
- Poursuivre les travaux de réhabilitation de Millefleurs en 2020 sur les ateliers du pôle technique,
- Envisager et mettre en œuvre une refonte de l'organisation du travail des professionnels de Millefleurs au regard des temps d'inclusion des enfants, principalement sur le matin, de la nécessité de redonner du temps aux professionnels de terrain et d'appréhender au mieux les enjeux à venir entre accompagnement à l'inclusion et accueil sur site,

- Poursuite du rapprochement entre CVS et Club de promotion sociale et culturelle afin d'ancrer encore un peu plus la participation des parents dans la vie institutionnelle,
- Faire partager à l'ensemble des équipes la plus-value des formations en particulier dans le champ des troubles neuro développementaux,
- Créer un centre de ressources qui permettrait aux professionnels de Millefleurs-Terre Neuvas de s'appuyer sur une banque d'outils et de références mutualisées,
- Repenser l'accueil des adolescent.e.s sur des modalités encore plus personnalisées et ambulatoires, pour éviter les effets inadéquats des collectifs subis,
- Projet de mobilité ERASMUS + : stage préprofessionnel en Europe pendant 14 jours début 2020,
- Projet de séjour interculturel.

Et toujours :

- Envisager de l'accueil périscolaire à Millefleurs,
- Repenser un accueil des 11/14 ans à l'échelle du DITEP, espace intermédiaire à vocation inclusive entre enfance et adolescence,
- Repenser la disposition des locaux en lien avec le manque d'espace à Terre Neuvas, au regard des besoins des enfants, des adolescent.e.s, et des professionnels constatés en 2018 (pas de salle de réunion, pas de salle d'activité).



Pour conclure,

Le difficile, mais magnifique élan qui nous unit dans ces métiers du prendre soin, pourrait se résumer par cette phrase écrite par Agnès Varda dans le scénario de son extraordinaire film, " sans toit ni loi "

« Je ne veux pas montrer, mais donner l'envie de voir ».

Un grand merci aux équipes pour leur engagement, leur créativité, et leur souplesse, indispensables pour répondre à l'ambition de notre projet institutionnel.

Merci pour ces échanges passionnants et passionnels à certains moments !

 André CHAUVIN & Marie OULDBABAALI 
 Directeur.trice - adjoints

Décembre 2019

Introduction commune et générale.

Le travail relatif à la mise en place d'un Cercle Ethique s'est poursuivi en 2019, comme évoqué dans le précédent rapport d'activité. La journée associative 2019 s'est donc tenue le samedi 05 octobre au sein de l'IRTS sur le thème « L'éthique, une philosophie d'action pour les intervenants sanitaires et médico-sociaux ? ». Cette journée était destinée aux professionnels de l'association mais également aux personnes accompagnées par les établissements et services de l'ARI, ainsi qu'à leurs proches et à quelques partenaires de l'association. Si de nombreux professionnels étaient au rendez-vous, très peu de personnes accompagnées et de familles ont pu faire le déplacement. Il semble selon les retours que nous avons pu avoir, que le choix du samedi et l'absence de solutions de gardes d'enfants aient pu constituer des freins à leur participation. Il faudra prendre en compte ces éléments dans l'optique des futures manifestations associatives de ce type.

Cinq intervenants ont accepté de participer à cet événement afin d'y apporter leur éclairage :

- + Madame Marie-Paule COLS, membre de la Commission « Ethique et déontologie du travail social » du Haut Conseil du Travail Social ;
- + Madame Fabienne NOE, Docteur en Droit, Membre permanent du Comité National des Avis Déontologiques et Ethiques pour les pratiques sociales (CNADE) ;
- + Monsieur Raphaël BOULODNINE, Psychiatre, formateur, assurant des supervisions et analyses de la pratique pour des intervenants formés aux « soins orientés rétablissement en santé mentale », animateur de la journée ;
- + Monsieur Philippe MERLIER, philosophe, auteur, parmi d'autres publications, de « Philosophie et éthique en travail social » (Presses de l'EHESP, 2013 - Une seconde édition, revue et augmentée, est au travail, etc.).
- + Madame Claire CAPELLI, Formatrice à l'ITS de Pau, auteur d'un mémoire de DEIS consacré à l'éthique ;

Outre la clarification de la notion d'éthique et des manières de l'opérationnaliser, l'objectif de cette journée était également de mesurer l'intérêt des professionnels et des instances de gouvernance associative en matière de création d'un Cercle éthique. Un questionnaire de satisfaction a été distribué à cette occasion et a pu confirmer l'intérêt des professionnels pour la création d'une telle instance. Le comité de pilotage continuera de se réunir en 2020 afin de poursuivre le travail engagé sur cette question. D'autre part, une retranscription des différentes interventions et saisines ayant jalonné cette journée sera réalisée, le traitement de l'enquête de satisfaction y sera ajouté.

Par ailleurs, l'année 2019 a vu la totalité des groupes qualité, excepté celui du Relais, travailler à l'élaboration des questionnaires de satisfaction à l'attention des personnes accompagnées, de leurs familles/proches et des partenaires. Les résultats de ces enquêtes seront traités par la Responsable Qualité et viendront compléter les différentes évaluations internes.

Enfin, une réunion Qualité réunissant le Directeur Général, l'ensemble des Directions des quatre Dispositifs Intégrés ITEP et la Responsable Qualité s'est tenue le 06 septembre 2019 et a permis de faire un point collectif sur l'avancée de la Démarche Qualité dans la perspective de la rédaction des évaluations internes attendue pour la fin de l'année 2020.

Depuis trois ans, l'ARI a fait le choix d'utiliser, à l'échelle associative, le référentiel *Arsène* [Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Evaluation interne]. Ce logiciel d'évaluation, a été développé par l'Association Nationale des Centres Régionaux pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptés (ANCREAI).

Cet outil en ligne est utilisé dans sa version « *Enfance en situation de handicap* » au sein des DITEP Millefleurs-Terre Neuvas, Saint-Denis et la Villa Flore, et dans sa version « *Adultes en situation de handicap* » au sein du SAMSAH Intervalle et Intervalle-Asperger. D'environnement simple, ergonomique et sécurisé, son contenu reflète les exigences réglementaires en vigueur et les Recommandations de Bonne Pratique (RBP) produites par la Haute Autorité de Santé (HAS). Son renseignement consiste en l'investigation de cinq domaines : le projet d'établissement, les droits et la participation des usagers, le projet personnalisé, l'établissement dans son environnement, l'organisation et les ressources. Ces cinq domaines se divisent en dimensions et critères d'évaluations auxquels les différents Groupes Qualité répondent et apportent différents constats et preuves.

I. LE GROUPE QUALITE.

Composition.

Le groupe Qualité du DITEP Millefleurs-Terre Neuvas est composé de professionnels appartenant tant à l'antenne de Cadaujac, qu'à celle de Bègles.

Le groupe a connu quelques modifications en 2019, deux éducateurs spécialisés n'ont ainsi plus la possibilité de participer aux séances Qualité pour des raisons d'emploi du temps. La composition du groupe est dorénavant la suivante : les Directeur et Directeurs-Adjoints, une Educatrice Spécialisée de Cadaujac, la Référente Famille de l'antenne de Cadaujac, une Secrétaire. L'axe thérapeutique n'est plus représenté, tout comme celui des services généraux.

D'autres professionnels sont ponctuellement conviés aux séances Qualité, en fonction des parties du référentiel à renseigner. Cela a été le cas, par exemple, lors de la séance de mars 2019 consacrée au volet médical d'*Arsène*, à laquelle ont participé les deux Médecins Psychiatres du DITEP.

Fréquence et lieux de rencontres.

Les réunions Qualité se sont déroulées, un lundi matin par mois, de 9h à 12h, alternativement à Bègles et à Cadaujac.

Neuf rencontres ont eu lieu en 2019 ; trois séances ont permis d'achever le renseignement du référentiel, deux autres ont été dédiées à l'élaboration des enquêtes de satisfaction. Enfin les quatre dernières séances de l'année ont été consacrées à la révision de l'ensemble des réponses et constats renseignés dans *Arsène*, pour validations ou modifications. L'une d'entre elles a également permis de faire un point sur les objectifs opérationnels fixés dans le cadre des réunions Qualité.

Diffusion des axes de travail du groupe Qualité.

Tout comme les années précédentes, la direction de Millefleurs-Terre Neuvas a décidé d'assurer elle-même la diffusion des avancées en matière d'amélioration continue de la Qualité auprès de l'ensemble des professionnels du DITEP. Toutefois cette modalité sera rediscutée en 2020, les axes de travail du groupe Qualité n'étant pas suffisamment diffusés auprès de l'ensemble des professionnels du DITEP faute de temps.

Un classeur répertoriant les comptes-rendus et les documents produits dans le cadre des séances Qualité est à disposition des professionnels, dans les secrétariats des deux antennes du Dispositif ITEP. De plus, chaque membre de l'équipe interdisciplinaire qui le souhaite a la possibilité de consulter le référentiel *Arsène* via l'accès ouvert aux Correspondants Qualité. Il peut ainsi s'informer individuellement de l'avancée du renseignement d'*Arsène* et des axes de travail en cours.

Par ailleurs, si la première dimension de la Démarche Qualité se situe au niveau de chaque institution concernée, elle a également une dimension associative. Ainsi, les documents produits dans le cadre des réunions Qualité de l'ensemble des établissements et services de l'ARI peuvent-ils être mutualisés et adaptés, en fonction des besoins. Ces productions, ainsi que la documentation Qualité (RBP, extractions du référentiel, outils Qualité, etc.) sont accessibles aux Directions des établissements et services dans un dossier commun sous *Citrix*.

II. LES DOMAINES ET DIMENSIONS RENSEIGNES.

Le **Domaine 4 « Droit et participation des usagers »** initié en 2018 a été finalisé suivi par le **Domaine 2 « Droit et participation des usagers »**.

Le **Domaine 5 « Organisation et ressources »** (management, ressources-humaines, finances, qualité ou encore système d'information), quant à lui, a été pré-rempli par Dominique Maison et Audrey Marcel avec l'apport de Patricia Riera, Responsable des Ressources-Humaines (séances de février et mars) et Sabine Guyot, Responsable Comptable et Financier. Ces réponses ont été complétées et validées en séance, avec les Correspondants Qualité de Millefleurs-Terre Neuvas. Audrey Marcel préremplira également les items relatifs au bâti et aux questions liées à l'hygiène et à la sécurité, avec Jean-Jacques Cauquil.

III. LES OBJECTIFS OPERATIONNELS FIXES ET REALISES.

La création et la réalisation des objectifs opérationnels fixés dans l'ensemble des domaines du référentiel se sont poursuivies en 2019. Les objectifs opérationnels sont des actions concrètes mises (ou à mettre) en œuvre pour faciliter l'atteinte de l'un des objectifs stratégiques que s'est donné le DITEP. Une échéance, des modalités de suivi et un/des pilote.s est/sont identifié.s pour permettre leur réalisation. La plupart du temps, ils consistent en la création d'outils.

Ils sont, actuellement, au nombre de quinze :

- ✚ L'harmonisation des champs du dossier papier grâce à la création d'une trame commune entre Millefleurs et Terre Neuvas, à l'appui des champs du Dossier Unique Dématérialisé de l'Usager/Patient (DUDUP) associatif (réalisé) ;
- ✚ La création d'une trame « Bilan éducatif » mettant au jour les dimensions devant impérativement être évaluées pour la réalisation des avenants annuels du Contrat de Parcours, traduits par le PPA (réalisé) ;
- ✚ La création d'une trame « Bilan psychologique » répondant aux mêmes objectifs (réalisé) ;
- ✚ La création d'une trame « Bilan d'atelier » permettant d'une part, pour chaque usager, de mesurer les effets de sa participation et, d'autre part, d'évaluer l'intérêt que représente un atelier au regard de l'atteinte de ses objectifs initiaux (pour éviter des reconductions systématiques) (réalisé) ;
- ✚ La rédaction d'un comparatif fiche de poste/fiche de fonction (réalisé) ;
- ✚ La rédaction d'un document déclinant les modalités d'organisation des réunions Qualité (réalisé) ;
- ✚ La rédaction d'un volet prévention de la maltraitance dans le nouveau Projet d'établissement (en cours) ;
- ✚ La rédaction d'un volet architectural/restauration et internat dans le Projet d'établissement (réalisé) ;
- ✚ La rédaction d'un paragraphe reprenant les principaux partenariats conventionnés par le DITEP dans le Projet d'Etablissement (réalisé) ;
- ✚ Actualisation du livret d'accueil (réalisé) ;
- ✚ Actualisation du Règlement de fonctionnement (réalisé) ;
- ✚ Actualisation des plaquettes de présentation (en cours) ;
- ✚ Procédures gestion des urgences médicales (réalisé) ;
- ✚ Réalisation d'un courrier par le médecin du DITEP permettant de lister avec les familles, les partenaires à contacter (réalisé) ;
- ✚ Elaboration d'enquêtes de satisfaction à destination des jeunes accompagnés, de leurs familles et des partenaires (en cours).

IV. LES PERSPECTIVES 2020.

Le renseignement du référentiel s'est achevé, l'année 2020 sera donc consacrée en grande partie à la rédaction de l'évaluation interne. Dans l'optique de cette dernière un point complet a été réalisé fin 2019 sur la totalité des objectifs réalisés ou en cours. Une autre séance permettra de définir les axes de travail à mettre en œuvre au cours des prochains mois.

Depuis septembre 2018, Audrey Marcel rencontre régulièrement Bénédicte Mendiboure, Conseillère Technique TED/TSA. Elles ont entrepris d'organiser une Démarche Qualité consacrée à l'accompagnement des enfants et jeunes porteurs de TED et de TSA au sein des DITEP de l'ARI. Lors

de ces séances, elles répondent aux questions du *patch* autisme du référentiel *Arsène*. Ces différents constats et analyses feront l'objet d'un additif intégré aux évaluations internes des DITEP de l'association. Une séance qualité DITEP se tiendra au cours du mois d'avril et réunira les Directions des quatre DITEP, afin de faire un point commun sur la démarche Qualité dans son ensemble. Bénédicte Mendiboure sera conviée à cette occasion afin de faire part de l'avancement de la Démarche Qualité TED/TSA.

La réflexion sur la mise en place de nouvelles modalités de participation et de consultation des jeunes accompagnés et de leurs familles se poursuivra en 2020. Audrey Marcel participera à une réunion du Conseil de la Vie Sociale (CVS) en 2020 afin d'y présenter les différentes enquêtes de satisfaction élaborées par le groupe Qualité, avant leur distribution. Comme indiqué en 2018, la méthode du Patient Traceur, actuellement appliquée à l'Hôpital de Jour L'Oiseau-Lyre, sera prochainement adaptée aux DITEP de l'ARI sous la forme « Usager-Témoin ». Cela n'a malheureusement pas pu être le cas en 2019 faute de temps. Un *focus-group* pourrait également être organisé comme cela avait été réalisé en 2018.